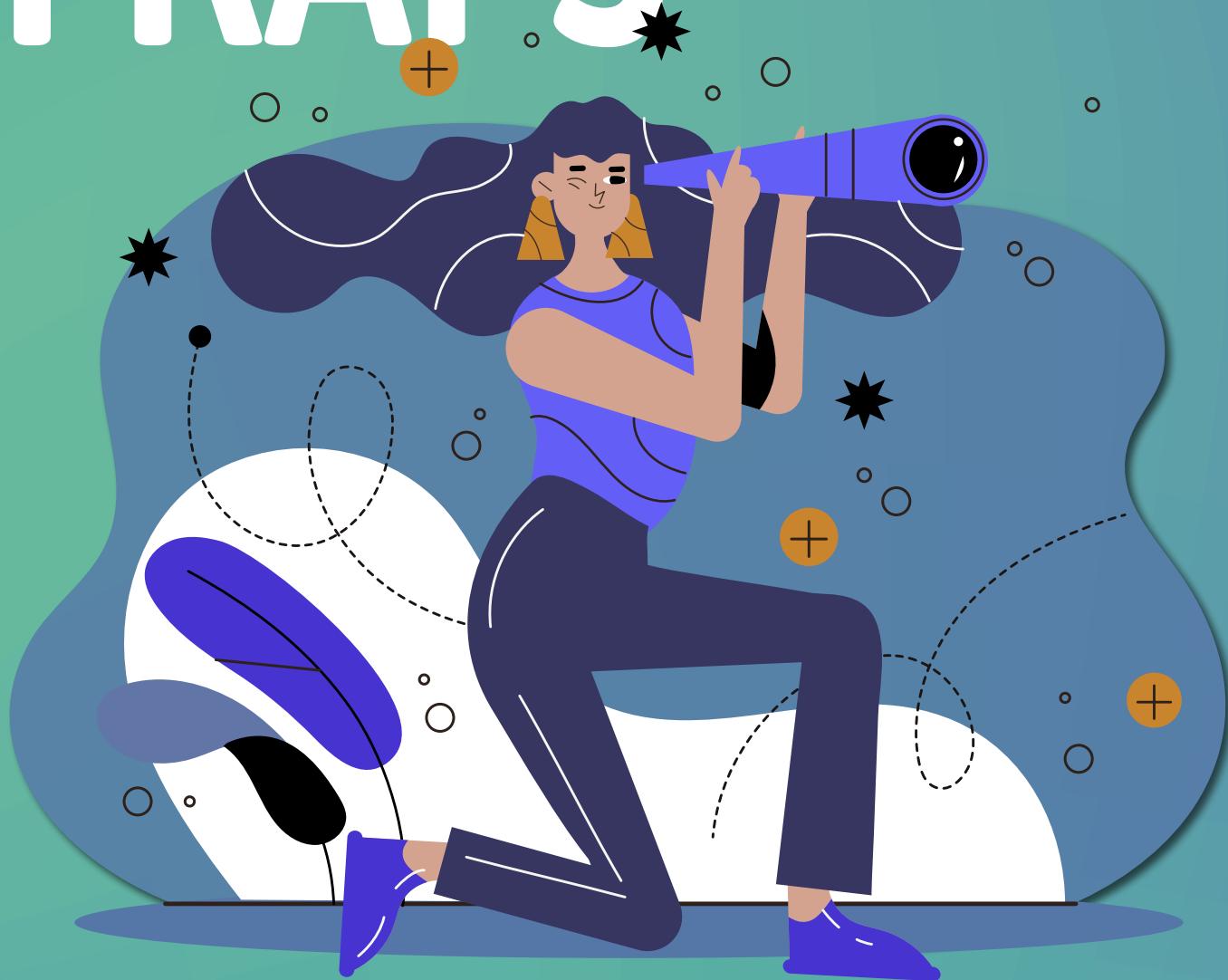




# FORCE DE FRAPS



## PROMOTION DE LA SANTÉ

Regards sur les 20 dernières années

# SOMMAIRE

<b>I - LA PROMOTION DE LA SANTÉ : UNE DISCIPLINE DE PLUS EN PLUS STRUCTURÉE</b>	<b>4</b>
1. Des concepts à la mise en pratique	4
2. Des stratégies d'intervention de plus en plus efficaces	9
<b>II - LES MÉTHODES ET LES MOYENS DE COMMUNICATION</b>	<b>13</b>
1. Les campagnes de prévention depuis 20 ans	13
2. L'outil numérique : multiplicité d'information et de sources	15
3. La mission documentation : s'adapter aux changements	17
<b>III - LES POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>20</b>
1. Des lois relatives aux politiques de santé publique	20
2. Plans, Programmes et Stratégies	22
<b>IV - LES ACTEURS DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ</b>	<b>24</b>
1. De l'INPES à Santé publique France : une refondation institutionnelle	24
2. Le rôle croissant des collectivités territoriales : coordination et interdisciplinarité	24
3. Le tissu associatif : un partenaire toujours essentiel	25
4. L'impact des crises sanitaires : un accélérateur de changement	27

Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons choisi, par commodité de lecture, le genre masculin pour les fonctions ou noms. Ceux-ci peuvent être cependant occupés par des femmes comme par des hommes.

Si vous souhaitez proposer une thématique pour notre prochain numéro de Force de FRAPS, connaître la thématique en cours de rédaction et/ou soumettre un article à la revue, veuillez contacter le coordinateur de la revue.

Directeur de la revue : Dr Gildas VIEIRA,  
[gildas.vieira@frapscentre.org](mailto:gildas.vieira@frapscentre.org)

Coordinatrice de la revue : Mme Mélissa TOUTOUT,  
[melissa.toutout@frapscentre.org](mailto:melissa.toutout@frapscentre.org)

Communication et réalisation graphique / mise en forme :  
Mme Clémentine DUPAIN, [communication@frapscentre.org](mailto:communication@frapscentre.org)

Mentions légales :  
Force de FRAPS est une publication de la FRAPS Centre-Val de Loire.  
Son accès est libre et gratuit en ligne.  
Directeur de la publication : Dr Gildas VIEIRA  
Périodicité : 2 numéros par an  
ISSN : Papier : 2678-9892  
ISSN : Numérique : 2679-4438

# ÉDITO



## 20 ANS DE LA FRAPS : LA FORCE DU COLLECTIF, LA FORCE DU TEMPS LONG

Vingt ans déjà. Et pour moi, dix-neuf à vos côtés, et Emmanuel Rusch notre président 20 ans, toujours la même force d'engagement.

J'ai connu la FRAPS en 2007, un an seulement après sa création. J'étais alors membre du conseil d'administration, en direction de deux structures adhérentes, puis trésorier, et aujourd'hui directeur général de la FRAPS depuis 13 ans. En presque deux décennies, j'ai vu cette structure évoluer, se transformer, s'affirmer. Passer de 7 salariés à 35. Fédérer un réseau de plus de 60 structures régionales. Et surtout, démontrer qu'ensemble, nous pouvions réellement contribuer à réduire les inégalités sociales de santé en région Centre-Val de Loire.

Nous avons porté haut la promotion de la santé, cette notion trop souvent méconnue de nos partenaires, de nos financeurs, parfois même du grand public. Cette approche globale — "un processus qui ne consiste pas en une seule action de prévention mais en un ensemble d'actions visant les évolutions de comportements de santé, et permettant à des individus et des groupes, notamment dans le cadre de la santé communautaire, d'avoir un plus grand contrôle sur leur santé et de l'améliorer" — est notre ADN. notre boussole.

Le modèle fédératif de la FRAPS, unique en France, a fait ses preuves. À travers l'évolution de nos statuts, des comités départementaux aux fédérations, jusqu'aux adhésions individuelles, nous avons construit un réseau solide, vivant, pluriel. Un réseau qui défend ses membres. Un réseau dont l'ARS s'est emparée pour renforcer l'animation territoriale en promotion de la santé. Un réseau qui forme, conseille, coordonne, documente, innove. Un réseau qui a su faire évoluer le rôle des documentalistes vers une expertise de terrain et une présence active dans les projets.

Nous avons animé des journées thématiques pour faire vivre la prévention.

Nous avons lancé une revue biannuelle de santé publique.

Nous avons porté, avec nos partenaires, la coordination de l'Éducation Thérapeutique du Patient, l'animation des Contrats Locaux de Santé, la participation au Service Sanitaire.

Nous avons traversé la territorialisation des années 2000 avec l'intégration de trois CODES, mené une conduite du changement ambitieuse et continue, et bâti une structure au service des professionnels et des habitants, capable de développer des projets probants, de capitaliser, d'expérimenter. Une structure qui innove avec ses plateformes en ligne, ses outils, sa capacité à s'adapter.

Mais à l'aube de ces 20 ans, la conjoncture nous rappelle que rien n'est jamais acquis.

Nous assistons au retour d'une forme de régionalisation, dans un contexte de baisse des subventions et de tension financière. Après tant d'efforts investis, tant d'énergie mise à démontrer la valeur stratégique de la promotion de la santé, une question s'impose, légitime, brûlante : Quelle place la France souhaite-t-elle réellement donner à la promotion de la santé ?

Nous connaissons pourtant la réponse du terrain. Nous voyons chaque jour que la promotion de la santé n'est pas un supplément d'âme, mais une nécessité. Pas un coût, mais un investissement. Pas une option, mais une condition pour une société plus juste, plus résiliente, plus consciente.

Alors oui, les 20 ans de la FRAPS sont une célébration. Mais ils sont aussi un point d'appui. Une invitation à réaffirmer notre vision, à défendre ou réinventer notre modèle, à continuer de travailler ensemble, avec rigueur, créativité et conviction.

Parce que la force de la FRAPS, ce n'est ni un budget, ni un organigramme : c'est une communauté d'acteurs qui croit profondément qu'améliorer la santé passe par l'autonomie, la participation, l'éducation, le lien.

Et cette force-là — la force du collectif, du temps long, du sens — personne ne pourra nous l'enlever.

**Dr Gildas Vieira,  
Directeur Général de la  
FRAPS Centre-Val de Loire**



Depuis 2000, la promotion de la santé en France a connu plusieurs évolutions majeures, marquées à la fois par des lois structurantes, une institutionnalisation, des réformes organisationnelles et des outils de planification comme les plans nationaux de santé publique, Plans régionaux de santé et les stratégies nationales.

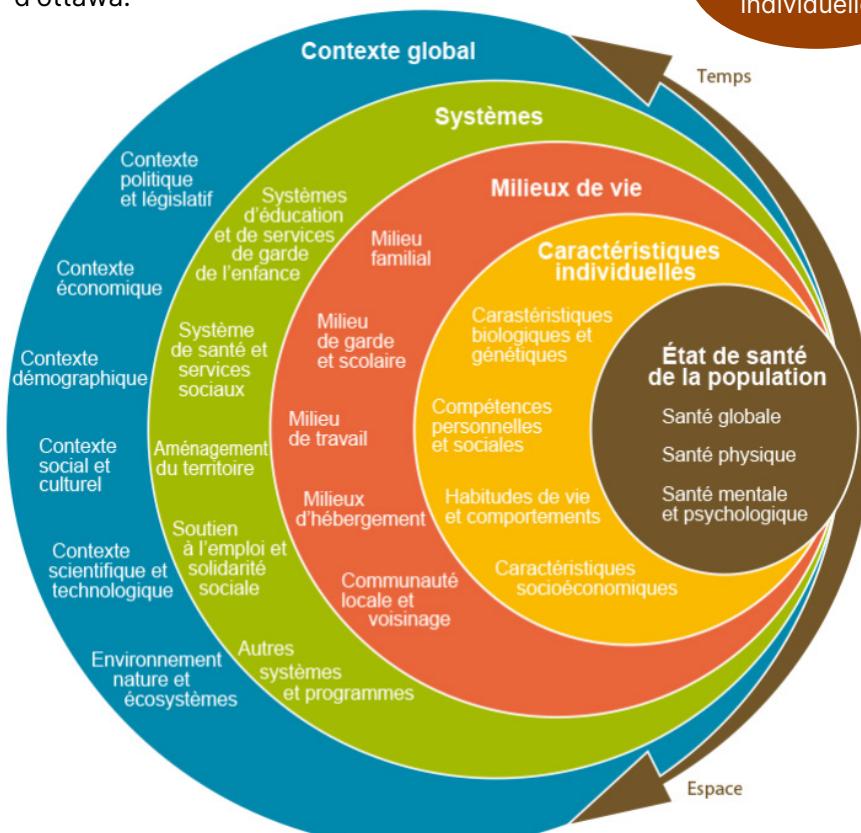
Il est constaté surtout une approche plus intégrée et transversale, comme le passage d'actions isolées à **une vision globale** de la santé : la prévention **centrée sur les risques** (maladies, addictions) est maintenant une promotion **centrée sur le bien-être global**, en cherchant à intégrer la santé dans toutes les politiques publiques et à réduire les inégalités.

# I - LA PROMOTION DE LA SANTÉ : UNE DISCIPLINE DE PLUS EN PLUS STRUCTURÉE

## 1) Des concepts à la mise en pratique

Depuis les années 2000, la promotion de la santé a connu une évolution importante en intégrant de nouveaux concepts et approches, en complément des principes fondateurs de la Charte d'Ottawa (1986).

« La promotion de la santé **est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé**, et d'améliorer celle-ci ». La Charte d'Ottawa se réfère à la définition de la santé de l'OMS (constitution de 1946) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Le schéma ci-après reprend les 5 axes de la charte d'ottawa.

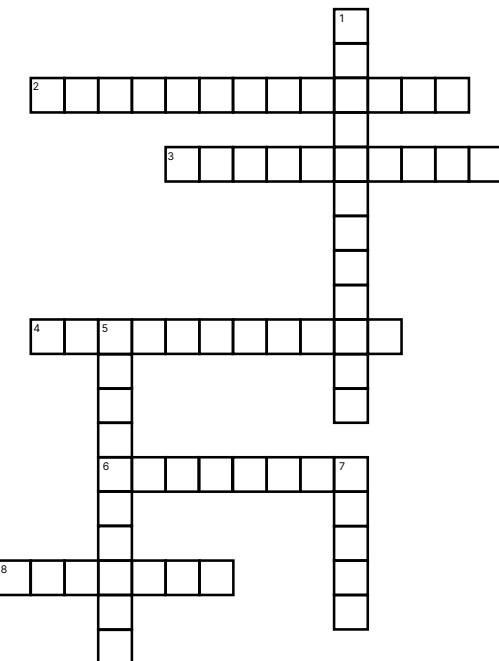


La promotion de la santé est un espace d'interventions centrées sur **les déterminants de la santé** (Cf. Schéma des déterminants de santé ci-contre) : ensemble des facteurs personnels, sociaux, culturels, économiques, environnementaux qui influencent positivement ou négativement la santé des individus et des groupes.

## MOTS CROISÉS DES CONCEPTS DE LA PPS

1. Facteurs influençant l'état de santé d'une population
2. Action de prendre part à une activité
3. Capacité à comprendre et utiliser des informations
4. Pouvoir d'agir sur sa santé
5. Action mise en place pour éviter des pathologies ou accidents
6. Réactions affectives faisant partie des compétences psychosociales
7. État de bien-être physique, mental et social
8. Relatif au jeu

[Solutions page n°27](#)



## TÉMOIGNAGE



**Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre structure en quelques mots ? Quelle est la place de la PPS dans votre structure ?**

Je suis Magali Gobin, chargée de prévention et de santé publique au sein du CRCDC CVL antenne de l'Indre. Le CRCDC est le Centre Régional de Coordination du dépistage des cancers en charge de l'organisation du dépistage des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus sur la Région. Une antenne du CRCDC est présente dans chaque département de la Région.

**Depuis vingt ans, quelles évolutions avez-vous notées dans le champ de la PPS ? En quoi cela modifie t'il ou pas vos pratiques et projets ?**

Les avancées de la recherche ont permis de mettre en avant le rôle de l'éducation pour la santé, notamment l'importance de la prévention primaire (conduite à risque ou développement de comportements favorables à la santé).

Sur notre territoire, la désertification médicale augmente la difficulté d'accès aux soins et la promotion de la santé va nous permettre de :

- Lutter contre les inégalités en santé en allant vers les publics éloignés du système de santé (zone rurale) et les publics vulnérables (en situation de handicap et /ou en situation de précarité).
- Former les professionnels de santé sur les dépistages organisés (relais indispensables)
- Créer du partenariat afin de sensibiliser le grand public à l'importance du dépistage organisé des cancers.

**Quelle place la PPS doit-elle occuper pour vous dans l'avenir ? Quels moyens doivent-ils être mis en perspective de ces enjeux ?**

La PPS est la base de mon métier de chargée de prévention et de santé publique !

Le but de la PPS dans le dépistage organisé des cancers est d'informer tous les bénéficiaires qu'en réalisant leur dépistage cela permet de découvrir une anomalie avant l'apparition du cancer (pour le cancer colorectal et le cancer du col de l'utérus il est possible de détecter des cellules pré-cancéreuses ce qui permet d'éviter le cancer) ou à un stade précoce afin de traiter le cancer le plus tôt possible et ainsi éviter les traitements lourds et invasifs.

**Quelle place la FRAPS peut-elle prendre pour vous soutenir dans vos missions ?**

La FRAPS donne accès à des formations et des outils indispensables dans la PPS.

Grâce à ces formations et en fonction du public, j'adapte mes outils de formation.

- En amont de mes interventions j'envoie pour validation un déroulé de séance détaillé.
- J'utilise le photo langage, quiz, mots mêlés, le brainstorming
- Des questionnaires d'évaluation pré et post-formation, de satisfaction...
- J'utilise aussi l'entretien motivationnel

**Magali Gobin,  
Chargée de prévention et de santé publique, au sein du CRCDC CVL antenne de l'Indre**

DÉPISTAGE  
DES CANCERS  
Centre de coordination  
Centre-Val de Loire

## POUR ALLER PLUS LOIN



**Initiation à la prévention et promotion de la santé**

[Accéder à ce cours](#)

### E-learning "Initiation à la PPS (Prévention Promotion de la Santé)"

L'e-learning « Initiation à la prévention et à la promotion de la santé » propose en une heure un aperçu clair des fondamentaux de la santé publique. À travers cinq modules accessibles, il permet de comprendre les concepts clés, les déterminants de la santé et les enjeux actuels.

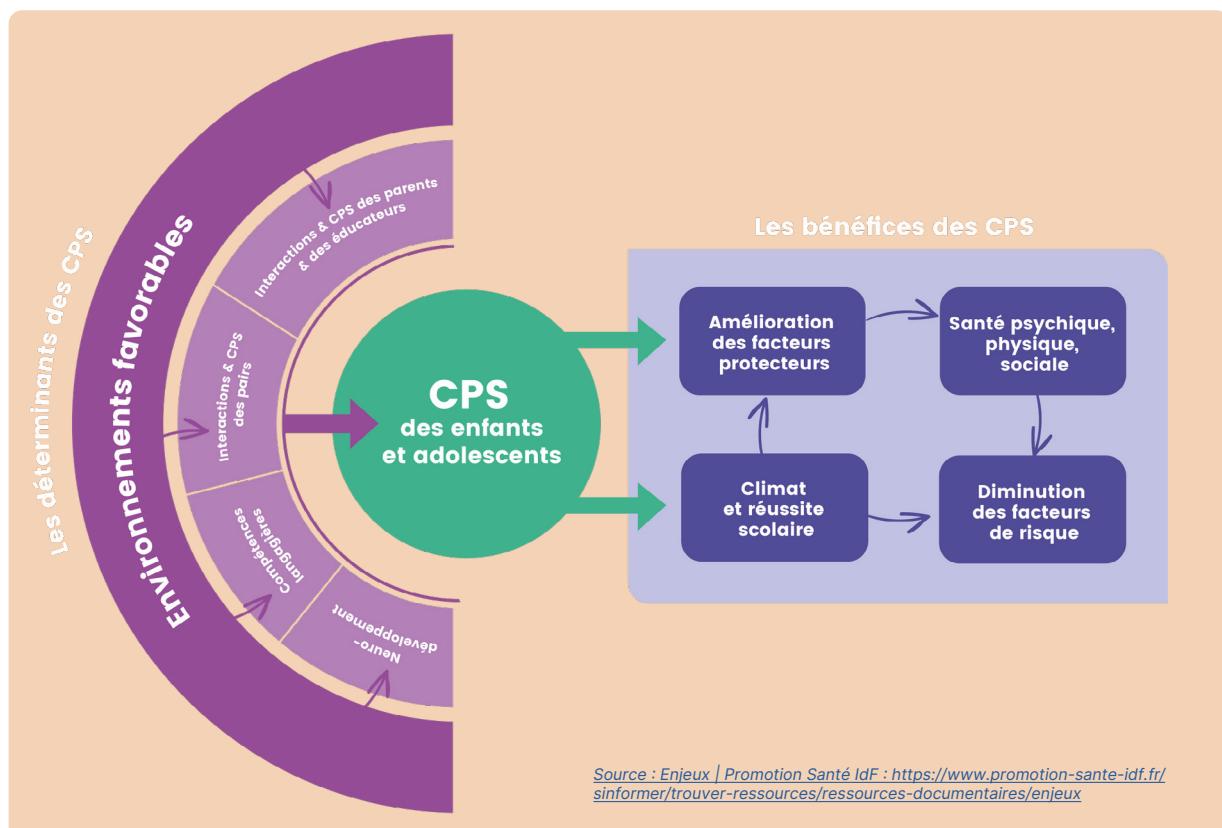
<https://frapsinnov.org/courses/initiation-a-la-prevention-et-promotion-de-la-sante/>

## Les Compétences Psychosociales (CPS) levier majeur de la promotion santé

Le développement des CPS est l'une des priorités de la prévention et promotion de la santé depuis des années car elles représentent un déterminant de santé ainsi qu'un levier majeur de réduction des inégalités de santé. Les actions éducatives de santé visant à renforcer les compétences psychosociales (compétences cognitives, émotionnelles et sociales) participent pleinement à la promotion de l'état de bien-être des personnes quel que soit leur milieu de vie (famille, école, études supérieures, loisirs, éducation, travail...). Toutefois les CPS restent un outil pour améliorer l'état de santé des personnes en permettant par exemple, le renforcement de leur capacité d'agir. C'est pourquoi en éducation pour la santé, les CPS sont abordées en faveur de la santé et sont souvent associées à des thématiques de santé.

Une évolution essentielle ces 20 dernières années est le renforcement des capacités des acteurs de prévention à soutenir le développement des CPS des publics avec lesquels ils travaillent, et cela quel que soit le milieu dans lequel ils exercent : éducation du patient, des jeunes enfants, des publics migrants...

Former et accompagner méthodologiquement les intervenants sur l'utilisation des CPS est d'autant plus important sur le plan éthique lorsque l'utilisation des CPS en faveur de la santé n'est pas maîtrisée. La formation et les interventions sur ces compétences contribuent à un environnement favorable au développement des compétences psychosociales. Le schéma ci-dessous reprend les effets bénéfiques du développement des CPS chez les enfants et les adolescents, ainsi que les conditions favorables à leur développement.



## POUR ALLER PLUS LOIN



### FRAPS Centre Val de Loire. Les Compétences Psychosociales : Tout au long de la vie. Force de FRAPS, n°12, Avril 2025, 52 p.

Cette publication propose un regard approfondi sur l'importance des CPS dans la prévention et la promotion de la santé. Elle explique ce que sont les compétences psychosociales, décrit leur évolution, leurs enjeux pour le bien-être individuel et collectif, et montre comment elles peuvent être mobilisées dans divers contextes.

[https://frapscentre.org/wp-content/uploads/2025/04/Force\\_de\\_FRAPS\\_n%C2%B012\\_CPS\\_VF-1.pdf](https://frapscentre.org/wp-content/uploads/2025/04/Force_de_FRAPS_n%C2%B012_CPS_VF-1.pdf)

## ZOOM

### Les ressources CPS

Le site Sirena-CPS ([www.sirena-cps.fr](http://www.sirena-cps.fr)) est le site ressource national sur les CPS. Le projet de création de ce site internet a été initié en 2021 par la Fédération Promotion Santé et financé par la caisse nationale d'assurance maladie. Toutes les associations du réseau de la Fédération Promotion Santé ont contribué à l'élaboration du site Sirena-CPS y compris la FRAPS. Ce site référence différentes ressources : des ressources documentaires, des outils d'interventions, des programmes et actions, des organismes de formation, des centres de ressources et des acteurs ressources.

En région Centre-Val de Loire, POPS, le portail documentaire de la FRAPS recense et met à disposition via du prêt les outils d'intervention pour développer ou renforcer les CPS.

[https://fraps.centredoc.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=6&id\\_rubrique=138](https://fraps.centredoc.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=6&id_rubrique=138)



## TÉMOIGNAGE



Une évolution marquante de la PPS que je retiens ces dernières années, c'est la place des CPS, bien sûr ! (...) Je pense qu'il est important de former les professionnels aux CPS parce que c'est réfléchir sur soi-même pour ensuite pouvoir aborder les compétences psychosociales sans a priori.

**Dominique KERHOAS - FRAPS Promotion Santé 28**

Chargée de projets et formatrice

[Voir le témoignage](#)



**One Health** : une seule santé pour les êtres vivants et les écosystèmes : même si le principe existe depuis plus longtemps, le concept One Health est mis en avant depuis le début des années 2000. Il s'est développé avec la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et la santé des écosystèmes. De nombreuses thématiques sont mises en avant comme :

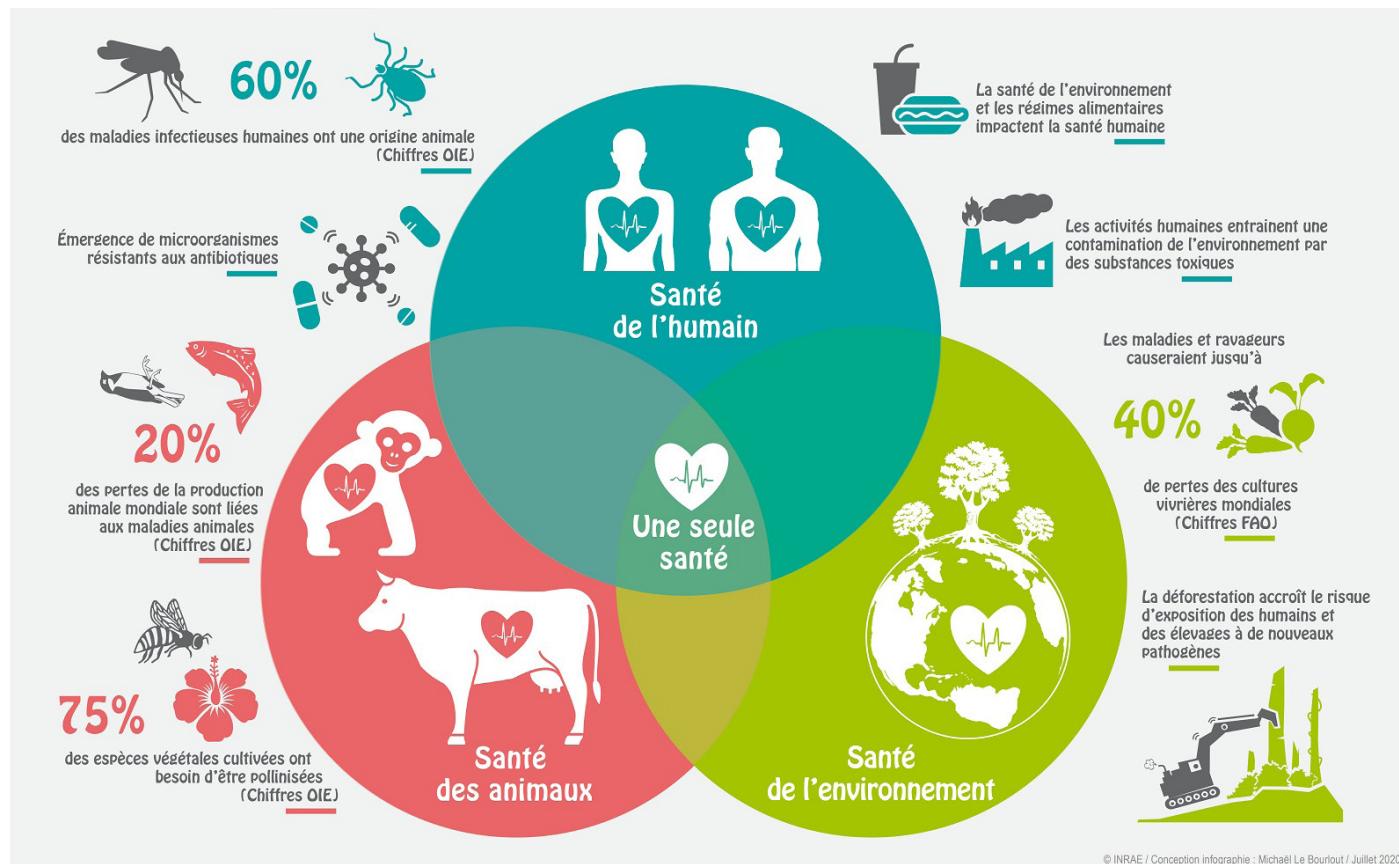
- **Les vecteurs** : certains insectes et acariens transmettent des agents pathogènes à l'être humain, aux animaux ou aux végétaux, par exemple le moustique tigre.

• **Les zoonoses** : 60% des maladies infectieuses sont communes à l'humain et l'animal et 75% des maladies infectieuses émergentes ont une origine animale.

• **L'exposome** : cela englobe tous les facteurs de risques non génétiques pour la santé, en étudiant l'ensemble des expositions que subit un être humain tout au long de sa vie.

• **Le changement climatique** : les nouvelles conditions environnementales dues au dérèglement climatique affectent la santé des animaux, des végétaux et la santé humaine.

Ces éléments sont repris sur le schéma suivant :



© INRAE / Conception infographie : Michael Le Bourlouet / Juillet 2020

## POUR ALLER PLUS LOIN



### FRAPS Centre Val de Loire. Santé & Environnement : Développer nos savoirs pour agir. Force de FRAPS, n°6, Septembre 2020, 40 p.

Cette publication montre combien notre cadre de vie influence notre bien-être. Elle invite à adopter une approche globale et systémique, inspirée de l'initiative « One Health », pour prévenir les risques environnementaux et promouvoir des environnements sains pour tous. Un outil précieux pour nourrir réflexions et actions en santé publique, environnement et politique territoriale.

[https://frapscentre.org/wp-content/uploads/2025/02/F2F6\\_Sante\\_Environnement\\_2020-1.pdf](https://frapscentre.org/wp-content/uploads/2025/02/F2F6_Sante_Environnement_2020-1.pdf)

## 2) Des stratégies d'intervention de plus en plus efficaces

Sur les 20 dernières années, la prévention et promotion de la santé s'est professionnalisée, avec une formation accrue des intervenants pour mener des programmes avec des séances régulières favorisant un changement de comportement de l'individu.

**La professionnalisation** de la promotion de la santé nécessite plusieurs étapes : formation des professionnels, échanges pluridisciplinaires, nécessité de temps de préparation et d'évaluation. En effet, l'une des difficultés est le facteur temps qui est primordial pour la mise en place et le suivi d'un projet.

La formation des professionnels est prépondérante pour adopter une **posture** permettant un regard extérieur et positif auprès des participants. Pour permettre cette professionnalisation, dans les années

2000, de nouveaux diplômes universitaires ainsi que des M2 en Prévention Promotion de la santé ont été créés dans diverses régions.

De même, en 2018 le **Service sanitaire des étudiants en santé (SSES anciennement SeSa)** a été lancé. La prévention et la promotion de la santé sont maintenant incluses dans la formation initiale des professionnels de santé. Ce module est constitué d'une formation théorique associée à une mise en pratique d'un projet de prévention et de promotion de la santé au sein d'une structure d'accueil.

## TÉMOIGNAGE



### Selon vous, quelles sont les évolutions de l'offre de formation au sein de la PPS dans les 20 dernières années ?

Il y a des dimensions à la fois quantitatives et qualitatives. Sur le plan quantitatif, on a vu, au cours de ces 20 dernières années, une offre de formation sur la promotion de la santé et la prévention qui s'est élargie, à la fois sous format de formation courte, mais aussi sous format de formation longue, notamment les masters, voire des licences dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé.

L'offre de formation s'est aujourd'hui beaucoup renforcée. La FRAPS y a largement contribué pour la région Centre-Val de Loire. L'université de Tours y a aussi contribué à sa façon.

Depuis quelques années, le service sanitaire concerne les futurs professionnels de santé. C'est une formation intégrée au cursus, en troisième, quatrième ou cinquième année selon le métier. Depuis la loi de Madame Roselyne Bachelot en 2009, l'éducation thérapeutique du patient s'est également beaucoup

développée dans ce domaine. On a aussi assisté à une professionnalisation des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé. Les opérateurs de promotion ou d'éducation pour la santé sont désormais, bien souvent, titulaires d'un master dans leur champ d'intervention. Un autre point important : les leviers pédagogiques se sont diversifiés au fil du temps.

Je pense en particulier à l'ambition de la formation en promotion de la santé, qui vise à orienter les jeunes professionnels, plutôt formés au curatif, vers la prévention et la promotion de la santé au plus près des populations concernées. Cela peut se faire en école primaire, au collège, au lycée, mais aussi dans des associations de quartier ou dans le cadre de contrats locaux de santé. Cette expérience de terrain et cette habitude d'interagir avec les populations et les professionnels constituent un levier pédagogique essentiel.

Un autre levier s'est généralisé : l'implication des personnes concernées. Des personnes en situation de handicap, des patients

ou des représentants de quartiers sensibles interviennent directement dans les formations comme enseignants, patients partenaires ou patients enseignants. Leur participation renforce la pertinence des formations en prévention et en promotion de la santé.

L'université de Tours a mis en place un D.U. de pair-aidance, et la FRAPS, la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé, s'investit dans une Maison régionale des usagers et des savoirs expérientiels, qui valorise l'implication des personnes concernées.

**Emmanuel RUSCH,**  
**Président de la FRAPS**  
**Promotion Santé**



A l'aube des années 2000, **l'évaluation scientifique** « Evidence-based medecine » a pris place dans la Prévention Promotion de la Santé en France.

Elle permet de fonder des **programmes probants** basés sur l'évaluation scientifique et l'expertise des intervenants. Ces programmes probants tels « Unplugged » et « Tina et Toni », ainsi que le programme prometteur « As de coeur – amitié, amour et sexualité sans violences » suivent des critères repérés efficaces comme introduire un travail sur les compétences psychosociales (CPS), agir à différents niveaux (individuel, communautaire, organisationnel, politique) et travailler sur un programme de plusieurs séances.



## TÉMOIGNAGE

“

La place de la promotion de la santé dans le programme As de Coeur est centrale. Il s'inscrit dans une démarche de prévention primaire universelle, visant à agir en amont pour prévenir toutes les formes de violences dans les relations amoureuses : psychologiques, physiques, sexuelles, mais aussi celles qui se manifestent en ligne.

**Charlotte AKHRAS PANCALDI - FRAPS Promotion Santé Région**  
Chargée de projets

[Voir le témoignage](#)



ZOOM

### ReperPrev - Registre des interventions en prévention et promotion de la santé

ReperPrev a pour objectif de recenser les interventions en prévention et promotion de la santé selon divers niveaux de classification et appuie ses travaux sur des éléments de preuve qui émanent de travaux d'évaluation.

Il vise également à mettre à disposition des **interventions efficaces** ou prometteuses en prévention et promotion de la santé déjà déployées ou proposées en France.

[SPF Registres - Page accueil : https://reperprev.santepubliquefrance.fr/exl-php/accueil?CMD=CHERCHE&query=1](https://reperprev.santepubliquefrance.fr/exl-php/accueil?CMD=CHERCHE&query=1)



La recherche interventionnelle et la capitalisation d'expérience permettent dans un deuxième temps d'affiner les programmes d'intervention. Elles sont encore peu utilisées alors qu'elles sont des ressources facilitantes pour augmenter l'efficacité d'un programme

## ZOOM

### CAPS - Capitalisation des expériences en promotion de la santé - Le portail des savoirs expérientiels

Le projet de Capitalisation des expériences en promotion de la santé, mené depuis 2017 par un Groupe de travail national Capitalisation coordonné par la FNES (Fédération National en Education pour la Santé), aujourd'hui FPS (Fédération Promotion Santé) et la SFSP, s'inscrit dans l'initiative nationale InSPIRe-ID (Initiative en Santé Publique pour l'Interaction entre la Recherche, l'Intervention et la Décision) dont l'objectif est d'élaborer un dispositif national de partage de connaissances en santé publique

[Accueil - CAPS : https://www.capitalisationsante.fr/](https://www.capitalisationsante.fr/)

Un projet de formation action "Je, tu, nous la vie devant nous" porté par l'antenne 28 de la FRAPS a été capitalisé : impulsée par la direction d'un établissement, une formation pluriprofessionnelle de 5 j couplée d'une coanimation avec un professionnel de la PPS pendant 7 séances sur 14 (au début du programme ou au fur et à mesure du déploiement), et accompagnée d'un conseil méthodologique sur

l'année. Ce modèle permet de travailler la posture de l'intervenant et de l'accompagner sur plusieurs mois pour le rassurer dans sa pratique.

<https://www.capitalisationsante.fr/wp-content/uploads/2024/08/Fiche-capitalisation-Je-tu-nous-la-vie-devant-nous.pdf>



## TÉMOIGNAGE

“

Il y a également tout un volet sur le transfert de connaissances qui vise à combler le fossé qui existe entre la production de connaissances de la littérature, de plein de sources diverses, et qui, finalement, n'est pas trop utilisé dans la pratique. Donc, voilà, tout le transfert de connaissances est quand même de plus en plus important, et c'est tant mieux.

**Mélanie VILLEVAL | Timothée DELESCLUSE - SFSP**  
Chargée de mission | Chef de projets

[Voir le témoignage](#)



Afin de réduire les inégalités de santé, l'approche du « Aller Vers » est une nécessité. Conseiller les professionnels en se déplaçant sur leur lieu d'intervention (ou en visio), mener des stands dans l'ensemble d'un département, ou réaliser des actions en allant à la rencontre des populations avec un mini bus adapté sont autant d'exemples permettant de toucher le monde rural et précaire, zone souvent peu couverte.

En parallèle, des démarches participatives et communautaires se sont renforcées, avec l'émergence de programmes s'appuyant sur les compétences psychosociales, la médiation en santé, l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) ou encore le recours aux pairs (éducation par les pairs, pair-aidance...) qui sont des nouvelles stratégies misent en place par les acteurs de terrain.

## TÉMOIGNAGE

“

Ce que je constate, c'est que plus on est nombreux autour d'un projet, et si ce projet est co-construit au niveau d'un secteur ou au niveau du département, ça porte toujours plus ses fruits. Ensuite, c'est peut-être qu'on est moins descendant et qu'on est plus sur une démarche participative. Et de manière générale, je pense qu'on le constate, on est plus quand même à faire attention à faire participer les concernés, tous les acteurs, etc.

**Hélène TANGARA - Santé Escale 41**

Coordinatrice départementale ETP du Loir-et-Cher

[Voir le témoignage](#)



ZOOM

### Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

L'éducation thérapeutique du patient du patient a évolué vers des **modèles innovants** : prise en compte du patient expert, renforcement des compétences psychosociales, et désenclavement des programmes hors hôpital.

Le **patient expert** joue un rôle central, en tant qu'acteur complémentaire des professionnels de santé. Son expérience vécue de la maladie, transformée en expertise, permet d'enrichir les programmes d'ETP de manière plus humaine, concrète et accessible pour les patients. La relation d'égal à égal favorise la confiance et l'adhésion (pair-aidance).

La FRAPS propose des formations ETP et porte la coordination régionale ETP Centre-Val de Loire.

Pour en savoir plus, découvrez le site dédié à l'ETP de la région Centre Val de Loire :

Prévaloir : <https://prevaloir.fr/>

La promotion de la santé s'applique à tous, c'est une approche universelle pour toucher tous les publics quels qu'ils soient en adaptant sa stratégie d'intervention.



# II - LES MÉTHODES ET LES MOYENS DE COMMUNICATION

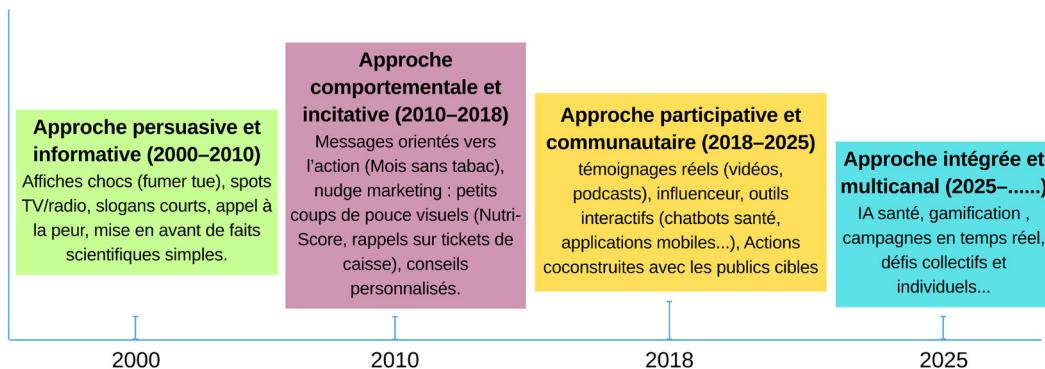
## 1) Les campagnes de prévention depuis 20 ans

Depuis le début des années 2000, les campagnes de prévention en France ont connu une transformation profonde, passant de messages essentiellement informatifs et parfois choquants à des stratégies plus interactives et personnalisées.

L'essor du numérique, l'usage des réseaux sociaux, la participation citoyenne et l'évaluation en temps réel ont progressivement remplacé la communication unidirectionnelle.

L'évolution des méthodes de communication des campagnes de prévention en France entre 2000 et 2025 est présentée dans le schéma ci-dessous.

**Évolution des méthodes de communication des campagnes de prévention en France 2000-2025**



Portées principalement par Santé publique France et l'Assurance Maladie, les campagnes de prévention se sont adaptées aux évolutions sociales, technologiques et sanitaires : lutte contre le tabac, promotion d'une alimentation équilibrée, dépistages, prévention des addictions sans substance, santé mentale... Deux exemples ci-après :

### L'évolution sur la prévention des addictions

La prévention des addictions est passée de **moralisatrice et centrée sur les interdits** à une prévention basée sur **la réduction des risques, l'éducation par les pairs et la littératie en santé**. Elle intègre également la **dimension psychosociale** et permet de comprendre les facteurs de vulnérabilité (précarité, isolement, troubles psychiques...)

Le développement d'outils **participatifs et numériques** est très important pour toucher les jeunes là où ils sont (réseaux sociaux, applis, vidéos interactives...).

La prévention aux addictions sans substance s'est développée comme les paris, les jeux vidéos ou la pornographie en ligne. En **2019**, l'OMS a officiellement reconnu les troubles **liés aux jeux vidéo** et aux **jeux d'argent** comme addiction dans la nouvelle révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-11) de l'Organisation Mondiale de la Santé. Cela a engendré des campagnes de prévention comme des spots de prévention ciblant les comportements des jeunes enfants.

**L'addiction à la pornographie** est un trouble encore débattu dans la littérature. La CIM-11 l'inclut dans la catégorie des troubles impulsifs, le « trouble du comportement sexuel compulsif ». C'est pourquoi, une communication grand public n'est pas encore diffusée.

Concernant les addictions avec substance, l'exemple de la lutte contre le tabagisme montre l'évolution des campagnes de prévention.

Après les campagnes fondées sur la peur, comme le célèbre slogan "Fumer tue" dans les années 2000, la prévention a progressivement évolué vers des dispositifs d'accompagnement, dont le Mois sans Tabac.

L'opération Mois sans tabac, organisé depuis 2016 en novembre, est un dispositif de marketing social visant à encourager l'arrêt du tabagisme. Il inclut des évaluations post-tests pour mesurer impact et perception.

Parallèlement au défi en lui-même, plusieurs types d'accompagnements sont proposés : un numéro dédié au sevrage tabagique (le 3839) un site internet dédié tabac-info-service.fr, une application de e-coaching et des kits disponibles en pharmacie.



En 2007, le dispositif Réseau hôpital sans tabac a renforcé la démarche d'absence totale de tabagisme dans les établissements, dépassant la simple conformité légale et recentrant l'action sur un espace central : l'hôpital.

En 2025, de nouveaux lieux sont interdits au tabac : les plages, les squares...

## TÉMOIGNAGE



Je dirais qu'il faut aussi continuer à sensibiliser le grand public autour de ce sujet des conduites à risque liés aux addictions avec ou sans substance. Il faut continuer d'intervenir auprès de tout public ne pas oublier les publics en insertion, les publics porteurs de handicap.

**Claire LEJARDS - CICAT**  
Chargée de prévention

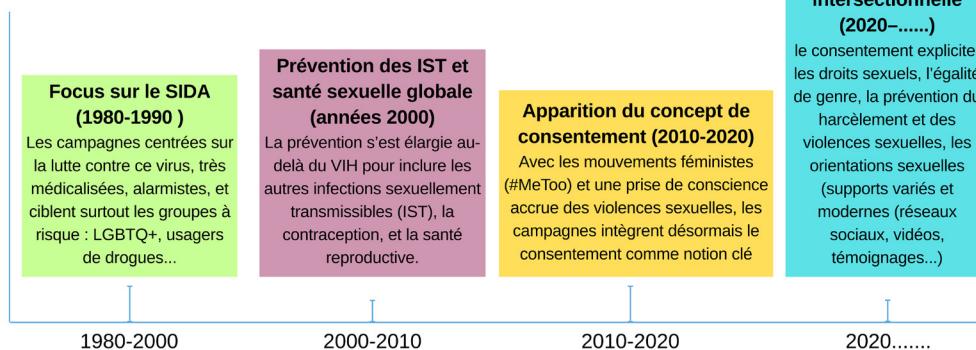
[Voir le témoignage](#)



### L'évolution des campagnes de prévention en santé sexuelle

La prévention en santé sexuelle reflète à la fois les avancées médicales, les changements sociaux et les nouvelles priorités éducatives. Elles sont présentées dans le schéma ci-dessous.

Évolution des campagnes de prévention en santé sexuelle  
1990-2025



## TÉMOIGNAGE



La FRAPS est un acteur indispensable pour les programmes professionnels en santé sexuelle et au handicap. Les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap peuvent venir s'outiller à la FRAPS pour comprendre la pédagogie des outils, se les approprier, et animer des ateliers, des groupes de travail autour de la santé sexuelle et du handicap.

**Leila GODET | Sandra MASSÉ - Centre Ressource Intimagir**  
Chargée de missions | Coordinatrice

[Voir le témoignage](#)



**Un autre changement notable est l'intégration de la santé environnement** de façon progressive dans les campagnes de prévention santé en France :

- **2000-2010** : l'environnement est un sujet annexe aux messages santé : la communication est très institutionnelle, via affiches et brochures gouvernementales (exemple : alertes pollution, recommandations pour personnes vulnérables...)
- **2010-2020** : l'environnement est un volet identifié mais séparé. Apparition de campagnes nationales comme «Agir pour l'air intérieur» ou le Plan Canicule ou le lien environnement-santé (exemple : encourager les fruits et légumes locaux et de saison...).
- **2020 à aujourd'hui** : l'environnement est intégré dans la conception même des campagnes de prévention (climat, pollution, santé). Dans le Plan National Santé Environnement (PNSE) 4 (2021-2025) le thème central est « Mon environnement, ma santé », avec un axe sur l'information du public. La santé et le climat est un des axe fort développé notamment par le biais des effets de la chaleur sur la qualité de l'air, les zoonoses liées au dérèglement climatique.

## TÉMOIGNAGE



Depuis une vingtaine d'années, les brochures ont évolué. Elles sont moins nombreuses, mais accessibles au plus grand nombre, en privilégiant des contenus plus visuels et les communications en FALC, facile à lire, facile à comprendre.

**Emmanuelle BARBIER - FRAPS Promotion Santé 41**  
Secrétaire et Chargée de diffusion

[Voir le témoignage](#)



En France, ces 20 dernières années, plusieurs « journées ou mois » nationales santé ont fait leur apparition. Les **journées santé nationales et mondiales** sont des dates fixes ou ponctuelles consacrées à la sensibilisation, l'information et la mobilisation autour d'un enjeu de santé précis.

Par exemple, les semaines d'information sur la santé mentale depuis les années 1990, Mars Bleu en 2008, Mois sans tabac depuis 2016, Dry January en 2020, Semaine de Santé sexuelle depuis 2022. La tendance est de combiner **action locale** (dépistages, ateliers...) et **visibilité nationale/mondiale** via internet.

ZOOM

### Collection "Journées Santé" réalisée par la FRAPS

Les journées mondiales/nationales et événements en lien avec la santé sont l'occasion de mener des actions de prévention et de sensibilisation.

La FRAPS crée et diffuse un support proposant une sélection de ressources, d'outils, de techniques d'animation et de supports d'information (brochures, flyers, affiches). Différentes thématiques : Dry January, Mars bleu, Sida 1er décembre, Octobre rose, Handicap et Mois sans tabac.



[Journées Santé : programmez vos actions de pré... Catalogue en ligne Promotion Santé POPS : https://fraps.centredoc.fr/index.php?l1=cmstable&pageid=4&id\\_article=257](https://fraps.centredoc.fr/index.php?l1=cmstable&pageid=4&id_article=257)

## 2) L'outil numérique : multiplicité d'information et de sources

Depuis les années 2010, le numérique a transformé la promotion de la santé, à travers la multiplication des outils de e-santé, des applications mobiles, des plateformes d'information (comme [Santé.fr](http://Santé.fr)) et des campagnes digitales. Cela a élargi les modalités d'intervention, mais aussi posé de nouveaux défis en matière de qualité de l'information, d'accès pour les publics vulnérables et de régulation.

Petit à petit, l'accès au numérique prend le pas sur la distribution de brochure en format papier.

De nombreux **numéros de téléphone** sont apparus pour ensuite être regroupés. Par exemple, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le 3020 est destiné aux victimes de tous les types de harcèlement rencontrés en milieu scolaire. Le 3018 est dédié à la prise en charge des victimes de cyberharcèlement. Le 3919 accompagne les femmes victimes de violences.

Riches, sont **les sites** qui permettent d'accompagner des publics sur de nombreuses thématiques. Par exemple « OnSEXprime » (<https://www.onsexprime.fr>) renseigne sur la sexualité des ados, et le site Pour Bien Vieillir conseille les séniors.

L'approche se fait aussi par thématiques. « Mangerbouger » (<https://www.mangerbouger.fr>) permet de connaître les repères nutritionnels, comprendre les bienfaits de l'activité physique et donner des astuces pour notre santé.

« Alcool-info-service » (<https://alcool-info-service.fr/>) permet de s'informer pour agir sur sa consommation. Les conversations chat et forum permettent des réponses écrites et personnalisées immédiates. De ce fait, s'adaptent parfaitement à des thématiques santé qui parfois nécessitent des réponses rapides.

Les **applications**, elles, permettent de toucher un plus grand nombre de personnes avec des formats adaptés aux smartphones. Tabac-info-service, 1000 premiers jours sont deux des nombreuses applications à consulter à tout moment et où l'on veut.

Des **créateurs de contenus** se sont aussi positionnés sur le créneau de la prévention.

De nombreux contenus en rapport avec la santé, la prévention, des thématiques sont en ligne : Sur Instagram Marine Lorphelin et Major Mouvement pour citer 2 influenceurs dans le top 10 en France. Certaines vidéos sur Youtube, comme celles intitulées « et tout le monde s'en fout » peuvent traiter de sujets bien différents comme des émotions ou les addictions.



Il est important de connaître le garant de chaque influenceur et/ou de vérifier leurs sources ainsi que d'ouvrir sa réflexion sur les placements de produits.

**Certains outils comme les Serious game** en Education Thérapeutique du Patient sont aussi déclinés avec des sites ou applications. Cet usage permet de dynamiser mais aussi d'atteindre un public plus jeune et plus connecté.

D'autre part, **l'arrivée des outils numériques** a profondément transformé les modalités de production et de diffusion des ressources en promotion de la santé, à destination des professionnels. La mise en ligne des outils d'intervention ou des guides méthodologiques permet aujourd'hui un accès élargi, rapide et souvent gratuit à une diversité de contenus. Ce nouveau mode de diffusion encourage une dynamique de mutualisation des savoirs et d'enrichissement collaboratif des pratiques. Le numérique devient donc un levier stratégique pour renforcer l'efficacité, la cohérence et l'innovation des actions de promotion de la santé.

Dans cette même perspective, **l'essor du e-learning, des classes virtuelles, des webinaires et des plateformes de formation en ligne** a permis de diversifier les formats pédagogiques et de faciliter l'accès aux savoirs, avec un rythme personnalisé. Ces dispositifs contribuent ainsi à renforcer les compétences des professionnels, à soutenir le déploiement de démarches de qualité et à favoriser une culture commune de la promotion de la santé à l'échelle nationale comme locale.

## ZOOM

### FRAPS'Innov

La plateforme de l'innovation en promotion de la santé de la région Centre-Val de Loire [FRAPS'Innov : https://frapsinnov.org/](https://frapsinnov.org/)

La FRAPS allie promotion de la santé et innovation : développement des compétences psychosociales, déploiement de programmes probants, expérimentation sur notre territoire, réflexion autour de la capitalisation d'expérience, autant de sujets qui méritent d'être ici mis en lumière.



Avec le développement de l'IA, de nouvelles mutations sont en cours et sont à prévoir qui mettent en jeu la sélection, la fiabilité des sources et le traitement de contenus. Pour cela, des méthodes de travail plus collaboratives et une adaptation accrue aux besoins des utilisateurs sont privilégiées.

### 3) La mission documentation : s'adapter aux changements

## TÉMOIGNAGE



Nous avons la chance d'avoir un centre de ressources dans chaque département et c'est une richesse. C'est un point d'ancrage qui est important pour notre public. Ce sont des lieux d'échange, d'accompagnement méthodologique et ça permet aux personnes de se rassurer sur leurs pratiques, de mieux appréhender la promotion de la santé et surtout l'éducation pour la santé, sans oublier l'éducation thérapeutique du patient.

**Danielle FORTIN - FRAPS Promotion Santé 37**

Chargée de ressources documentaires

[Voir le témoignage](#)

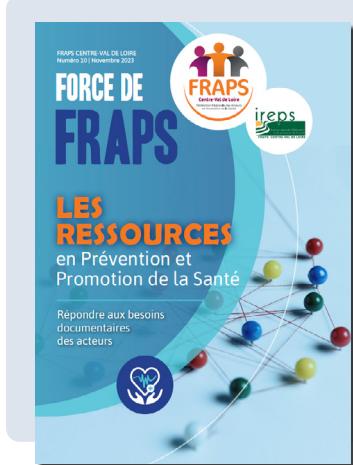


Durant les 20 dernières années, la mission de documentation et d'information en promotion de la santé a connu une évolution significative, tant sur le plan de la quantité que de la qualité de l'information produite.

Les demandes d'accompagnement méthodologique des acteurs de terrain sont constantes et mettent en avant la qualité des actions de prévention menées sur le terrain.

Cet accompagnement méthodologique documentaire par des professionnels du management de l'information s'est ancré dans une position d'expertise en PPS et de garant en matière d'éthique, d'efficacité et d'approches interventionnelles auprès de la population. Les acteurs sont ainsi bien souvent rassurés et motivés pour agir en PPS.

## POUR ALLER PLUS LOIN



**FRAPS Centre Val de Loire. Les ressources en prévention et promotion de la santé : Répondre aux besoins documentaires des acteurs.  
Force de FRAPS, n°10, Novembre 2023, 44 p.**

Cette publication rassemble des références, des outils et des supports méthodologiques utiles pour développer des actions de prévention et promotion de la santé (PPS). Elle compile des ressources documentaires, des guides pratiques et des outils d'intervention adaptés aux professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social ou éducatif. Un excellent support pour enrichir vos projets et vos pratiques en PPS.

[https://frapscentre.org/wp-content/uploads/2023/11/F2F10\\_Ressources\\_PPS.pdf](https://frapscentre.org/wp-content/uploads/2023/11/F2F10_Ressources_PPS.pdf)

## La place prépondérante des outils d'intervention

Depuis 20 ans les outils d'intervention en Éducation Pour la Santé (EPS) ont des critères d'évaluation précis qui permettent aux professionnels de les utiliser en confiance et objectivité car ils répondent à des objectifs pédagogiques spécifiques à l'EPS. Les outils d'intervention ont été conçus en prenant en compte les concepts de la PPS.

Le concept **de la littératie en santé** c'est-à-dire la capacité des individus à accéder, comprendre, évaluer

et utiliser l'information pour prendre des décisions éclairées<sup>1</sup>, s'est développé en 20 ans dans le champ de la PPS. Les documents sont élaborés en démarche partagée avec les communautés, ils utilisent un langage simplifié (Facile à Lire et à Comprendre - FALC) et des formats variés (visuels, numériques, multilingues). La littératie en santé appliquée aux outils d'intervention et particulièrement aux brochures d'information a participé au renforcement de l'empowerment des populations en prenant en compte les inégalités d'accès à l'information et particulièrement à l'information en santé.

ZOOM

### SantéBD

SantéBD est un site qui permet de télécharger des ressources (bandes dessinées, vidéos et des posters) qui expliquent comment se déroulent une consultation, un soin, un examen médical et comment rester en bonne santé.

Ces documents sont élaborés sous forme de dessins et de textes écrits en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) et abordent de nombreux thèmes : rendez-vous et examens médicaux chez les professionnels de santé, maladies, douleur, vie affective et sexuelle, prévention santé, santé mentale...

SantéBD : <https://santebd.org/>



### L'info accessible à tous - Santé publique France

Santé publique France propose des outils accessibles aux publics qui ont difficilement accès à l'information. Les supports de communication rassemblés dans cet espace prennent en compte les besoins de tous les publics, quels que soient les niveaux de littératie en santé.

Tous ces supports ont été co-construits avec les publics destinataires, des professionnels, des associations. Vous pouvez les commander, les consulter en ligne ou les télécharger.

<https://www.santepubliquefrance.fr/l-info-accessible-a-tous>

### Enjeux santé : Les déterminants de santé sous la loupe - Cultures et santé

Cet outil d'animation est un exemple remarquable de l'évolution de l'outil en éducation pour la santé. Il répond aux critères de qualité d'un outil en promotion de la santé et permet aux animateurs de prévention de mettre en animation le concept des déterminants tout en ayant une approche universelle issue de la littératie en santé.

<https://www.cultures-sante.be/outils-ressources/enjeux-sante-les-determinants-sous-la-loupe/>



### CAPSule Santé - Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

Ce répertoire d'activités a des entrées thématiques qui sont abordées par l'angle des CPS. Les structures promotion santé produisent des outils d'intervention qui prennent en compte systématiquement les compétences psychosociales et qui répondent à des objectifs pédagogiques efficaces en PPS.

<https://frapscentre.org/outil-capsule/>



<sup>1</sup>- Van den broucke Stephan. La littératie en santé : un concept critique pour la santé publique. La Santé en action, 2017, n°. 440, p. 11-13 : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/la-litteratie-en-sante-un-concept-critique-pour-la-sante-publique>

## **La montée en compétences des acteurs de terrain**

Il est important de souligner la **multiplicité des auteurs** dans les ressources existantes, reflet de la montée en compétences des intervenants issus de divers horizons professionnels. Longtemps réservée aux experts en santé publique ou aux institutions spécialisées, la production d'outils, notamment, est désormais investie par des professionnels de terrain (éducateurs, médiateurs, travailleurs sociaux, professionnels de santé...) qui développent des ressources adaptées aux réalités locales et aux besoins spécifiques des publics.

Ce changement significatif favorise une approche plus pragmatique et participative. Il permet également de valoriser les savoirs expérientiels des intervenants et des bénéficiaires.

Toutefois, cette dynamique amène des questionnements en matière de qualité, d'harmonisation des messages et d'évaluation des outils. L'accompagnement méthodologique proposé par les associations Promotion Santé permet de garantir la rigueur et l'impact de ces productions.

## **POUR ALLER PLUS LOIN**



**Les outils d'intervention en éducation pour la santé**

**Accéder à ce cours**

### **E-learning "Les outils d'intervention en éducation pour la santé"**

Cet e-learning vous propose d'explorer les différents supports — jeux, animations, supports pédagogiques — à mobiliser pour conduire des actions efficaces de prévention et promotion de la santé. À travers des modules interactifs, vous apprendrez à choisir l'outil adapté à vos objectifs, à l'adapter à votre public, et à animer des séances de façon ludique, participative et pédagogique. Ce parcours s'adresse à toute personne souhaitant concevoir ou animer des interventions en santé, qu'elle soit débutante ou expérimentée.

<https://frapsinnov.org/courses/les-outils-dintervention-2/>

## **La gestion des ressources en PPS**

Le traitement et la gestion des ressources documentaires ont connu une importante mutation du fait de l'évolution des technologies de gestion et des partages des connaissances qui ont également fait évoluer les pratiques des utilisateurs. La quantité toujours plus grande d'informations en santé, notamment sur Internet, demande aux professionnels de l'information de savoir repérer les ressources fiables, utiles et adaptées à leurs besoins en promotion de la santé.

Les bases de données documentaires spécialisées ont ainsi permis de centraliser, structurer et rendre accessibles des ressources fiables, facilitant ainsi le travail de veille, de formation et d'intervention des professionnels.

Les chargés de ressources documentaires accompagnent les professionnels et étudiants dans la recherche documentaire et particulièrement avec l'émergence de l'IA.

**ZOOM**

## **Le portail documentaire POPS**

La FRAPS Promotion Santé Centre-Val de Loire met à disposition des professionnels un Portail en Promotion de la Santé « PoPS » actualisé par les chargées de ressources documentaires en Région Centre-Val de Loire. Il s'adresse aux besoins des étudiants, professionnels et bénévoles du monde médico-social, éducatif et sanitaire et à toute personne souhaitant s'informer et se documenter en prévention et promotion de la santé.

Catalogue en ligne Promotion Santé POPS : <https://fraps.centredoc.fr/>



# III - LES POLITIQUES PUBLIQUES

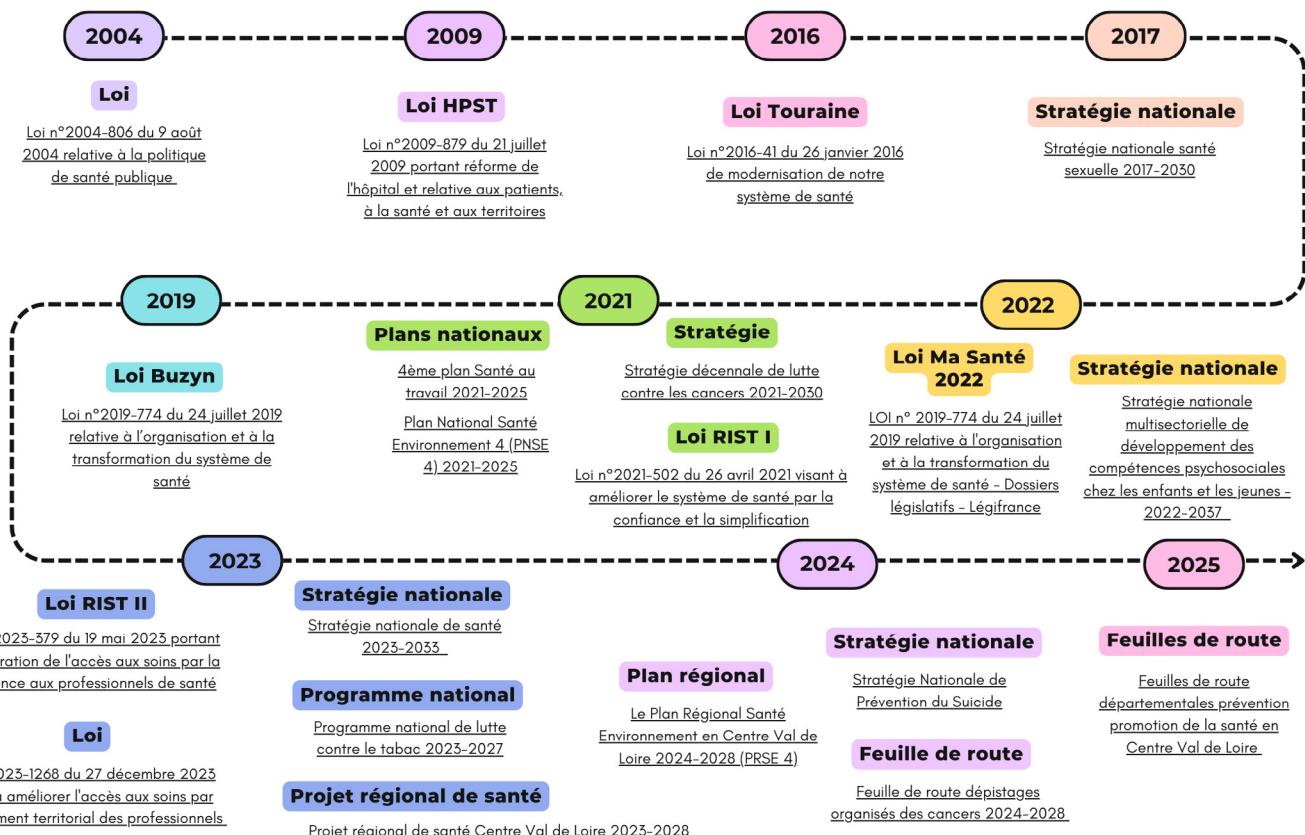
La charte d'Ottawa<sup>2</sup>, à l'initiative de l'OMS, a été adoptée le 21 novembre 1986 lors de la première conférence internationale de promotion de la santé. L'élaboration de politiques favorables à la santé est l'un des 5 axes prioritaires définis par cette Charte. La prévention et la promotion de la santé peuvent être définies comme un ensemble d'activités d'opérationnalisation des politiques publiques relatives à la santé des populations, telles que l'éducation pour la santé, l'éducation thérapeutique du patient, la santé communautaire, le dépistage, la vaccination...

Selon le Code de la Santé publique, « La politique de santé relève de la responsabilité de l'Etat. Elle tend à assurer la promotion de conditions de vie favorables à la santé, l'amélioration de l'état de santé de la population, la réduction des inégalités sociales et territoriales et l'égalité entre les femmes et les hommes et à garantir la meilleure sécurité sanitaire possible et l'accès effectif de la population à la prévention et aux soins<sup>3</sup>. »

## 1) Des lois relatives aux politiques de santé publique

De nombreuses lois, stratégies et plans sont à l'origine de l'organisation de la santé publique en France et de ses orientations. Le schéma ci-dessous présente les lois, plans et stratégies clés :

### Les lois, plans et stratégies de santé publique en France



<sup>2</sup>- Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. Ottawa : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 1986, 6np. PROMOTION DE LA SANTE - Charte d'OTTAWA : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/349653/WHO-EURO-1986-4044-43803-61666-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

<sup>3</sup>- Code de la Santé Publique. Légifrance, [Dernière mise à jour : 13/08/2025]. Code de la santé publique - Légifrance : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte\\_lc/LEGITEXT000006072665/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006072665/)

## La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique (2004)<sup>4</sup>

La loi régissant la politique de santé publique proclamée le 9 août 2004 est à l'origine des objectifs pluriannuels d'amélioration de santé de la population et des orientations stratégiques dans des domaines jugés prioritaires comme la réduction des inégalités. En outre, elle a permis la mise en place ou la rénovation des structures d'expertise comme le Haut conseil de santé publique, les conférences nationale et régionale de santé, les plans régionaux de santé publique, la coordination des financeurs et des acteurs tels que le

Comité national de santé publique et le Groupement régional de santé publique. En remettant en cause l'opposition entre système de soins et prévention, cette loi est fondée sur un postulat selon lequel le déséquilibre entre soins et prévention est en partie relatif à un déficit de programmation et d'organisation ; d'où l'adoption des objectifs de santé quinquennaux coordonnés au niveau national comme au niveau régional et local.

Toutefois, cette loi confirme la région comme l'échelon territorial optimal de définition et de coordination de la mise en œuvre des politiques de santé publique.

La définition des objectifs et l'élaboration des plans stratégiques de santé publique s'appuient sur neuf principes présentés dans le schéma ci-dessous :

## Les 9 principes de la politique de santé publique

### Le principe de connaissance

La nécessité de baser les décisions sur les meilleures informations scientifiques disponibles.

### Le principe de précaution

La nécessité de baser les décisions sur les meilleures informations scientifiques disponibles. L'idée est d'agir pour éviter une conséquence négative incertaine, notamment sur l'environnement.

### Le principe de réduction des inégalités

Prise en compte systématique des déterminants responsables des inégalités de santé entre les groupes de la population.

### Les principes de parité et de protection de la jeunesse

Prise en compte systématique, les spécificités de la santé des hommes et de la santé des femmes, et l'amélioration de la santé des nourrissons, des enfants et des adolescents

### Le principe d'évaluation

Manifeste une exigence de responsabilité, permettant de rendre compte des actions mises en œuvre et des résultats obtenus, en même temps que la volonté d'enrichir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de la politique de santé à partir de l'expérience acquise

### Le principe de concertation

Postule que l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de santé dépend étroitement de la prise en compte des points de vue de l'ensemble des acteurs concernés.

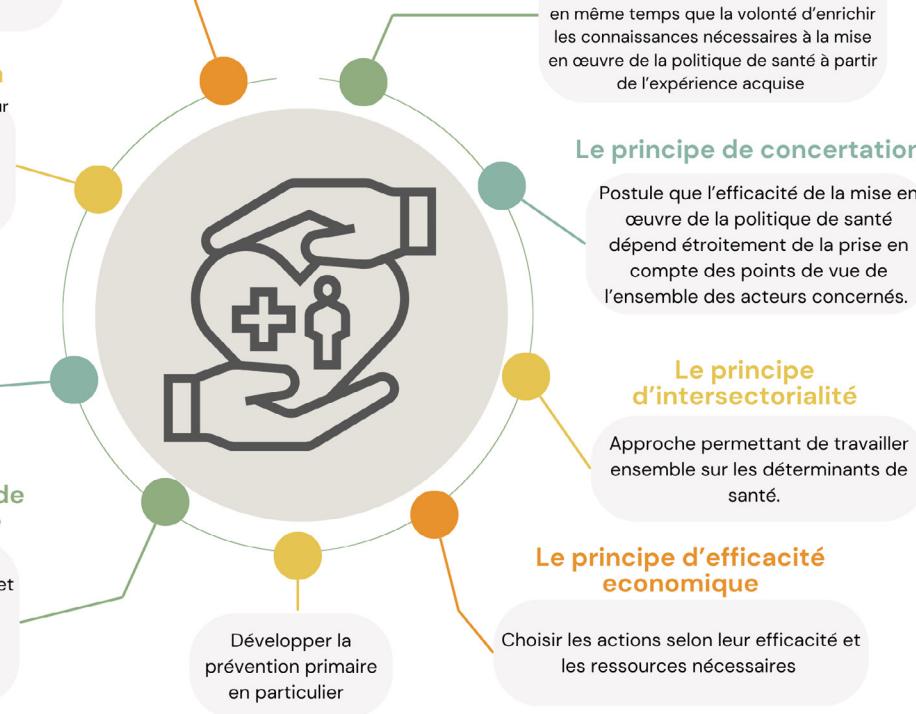
### Le principe d'intersectorialité

Approche permettant de travailler ensemble sur les déterminants de santé.

### Le principe d'efficacité économique

Choisir les actions selon leur efficacité et les ressources nécessaires

### Le principe de précocité



## La loi Hôpital, patients, santé et territoire et la création des ARS<sup>5</sup>

Les Agences régionales de santé (ARS) sont créées par la loi «Hôpital, patients, santé et territoires» (HPST) du 21 juillet 2009. Cette création s'inscrit dans la dynamique des politiques de territorialisation du système de santé amorcée dans les années 1970 et de simplification de l'organisation sanitaire, initiée dans les années 2000. Dans cette optique, les ARS ont

remplacé les Agences régionales de l'hospitalisation (ARH), les Directions régionales et les Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (Drass et Ddass), les Unions régionales des caisses d'assurance maladie (Urcam) et les Caisses régionales d'assurance maladie (Cram). L'objectif des ARS est de rationaliser l'organisation sanitaire régionale. La FRAPS apporte un soutien à l'ARS notamment sur une de ses missions **“Mener des campagnes de promotion de la santé en région”**.

<sup>4</sup> - Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique. Légifrance, [Dernière mise à jour : 29/12/2023]. Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique (1) - Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000787078/>

<sup>5</sup>- LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (1). Légifrance, [Dernière mise à jour : 29/12/2019]. LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (1) - Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00020879475>

# TÉMOIGNAGE



Pour moi, la prévention, la promotion de la santé constituent un champ d'action transversal qui ne peut être porté efficacement que dans une logique de responsabilité partagée entre tous les acteurs.

**Christine LAVOGIEZ - Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,**

**Délégation Départementale de l'Indre**

Adjointe de direction en charge du département Parcours

[Voir le témoignage](#)



## La Loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé<sup>6</sup>

Cette loi s'inscrit dans le prolongement de la stratégie nationale de santé lancée par le gouvernement en 2013. Elle s'articule autour de trois axes : **la prévention, l'accès aux soins et l'innovation**. Ces trois axes sont présentés dans le schéma suivant :



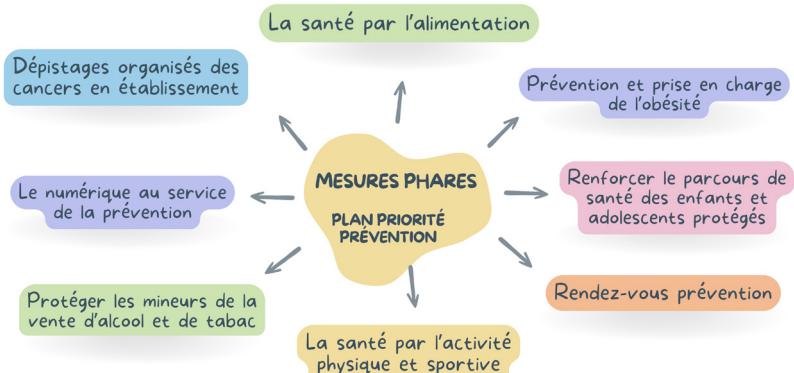
## 2) Plans, Programmes et Stratégies

Les objectifs de la politique de santé publique sont précisés dans de nombreux plans, programmes ou stratégies à l'échelon national et régional.

### Plan Priorité prévention<sup>7</sup>

Mis en place en 2018, le plan Priorité prévention est un projet interministériel d'envergure pour améliorer la santé de la population, il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de santé.

Priorité prévention aborde tous les déterminants de la santé, environnementaux ou comportementaux et parcourt les différents âges de vie avec leurs spécificités, de la préconception à la préservation de l'autonomie de nos aînés<sup>8</sup>. Les mesures phares du plan priorité prévention sont les suivantes :



<sup>6</sup> LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. Légalisation, [Dernière mise à jour : 25/12/2021]. LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (1) - Légalisation : <https://www.legifrance.gouv.fr/legtexte/affichetexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031912641>

<sup>7</sup> Priorité prévention : rester en bonne santé tout au long de sa vie. Paris : Ministère des Solidarités et de la Santé, 2018, 43 p. Priorité prévention : rester en bonne santé tout au long de sa vie - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-rester-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/> [https://plan\\_pnsp\\_2018\\_-\\_2021\\_ensemble\\_mesures.pdf](https://plan_pnsp_2018_-_2021_ensemble_mesures.pdf)

## Les priorités du Projet régional de santé Centre-Val de Loire 2023-2028<sup>9</sup>

Le Projet régional de santé (PRS) constitue une déclinaison régionale, adéquate, temporelle et opérationnelle de la SNS. Pour ce faire, il est structuré autour de trois priorités :

**Développer la prévention** en mettant l'accent sur la prévention primaire, l'intégration de la prévention dans les pratiques de soins, la réduction des inégalités, la promotion des comportements et des environnements favorables à la santé, la santé sexuelle, les objectifs du programme régional de l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS). **Le Service sanitaire des étudiants en santé (SSES) et les activités de la FRAPS, telles que les formations en ETP, CPS et santé sexuelle s'inscrivent dans ce sillage.**

**Faciliter l'accès aux soins et renforcer l'autonomie de la population**, en s'appuyant sur la fidélisation des professionnels et l'amélioration de leurs conditions de travail. S'ajoutent la poursuite de la structuration de la médecine de ville, le développement des usages en e-santé et la gradation de l'offre hospitalière.

**Accompagner le vieillissement de la population**, avec une région qui comptera 450 000 habitants de plus de 75 ans en 2040, dont près de 40 % vivront seuls. Cela suppose un décloisonnement des interventions sanitaires, médico-sociales et sociales pour favoriser le maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie. Parallèlement, l'offre sanitaire et médico-sociale doit être ajustée aux besoins des résidents en EHPAD. La mise en œuvre opérationnelle de ces priorités régionales est présentée dans le schéma suivant.



### Des piliers transversaux

Pour favoriser l'atteinte des objectifs définis dans le PRS 3, sa mise en œuvre doit privilégier trois grands principes d'action :

- La lutte contre les inégalités territoriales de santé, en agissant sur les déterminants de santé mais aussi via l'universalisme proportionné qui permet une action renforcée dans les territoires les plus en difficulté.
- Une approche décloisonnée des politiques sanitaire, médico-sociale, de prévention et de santé publique dans un souci de continuité et d'efficacité des prises en charge, ainsi qu'une approche globale avec la santé au travail, la médecine scolaire et la santé environnement suivant le principe « Une seule santé » (One Health).
- Le développement de la démocratie en santé afin d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité du système de santé grâce à une meilleure prise en compte de l'expérience des usagers et des professionnels.

## Feuilles de route départementales Prévention<sup>10</sup>

En avril 2025, après un travail collaboratif important et une concertation avec les acteurs locaux, les délégations départementales de l'ARS Centre-Val de Loire ont publié 6 feuilles de route départementales, ayant pour enjeux de :

- Accroître la lisibilité de l'offre de prévention, notamment pour les publics en situation de précarité dans le cadre du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) ;
- Prioriser les actions du PRS avec un suivi rigoureux visant à garantir l'atteinte des objectifs fixés ;
- Optimiser la planification des interventions grâce à une programmation pluriannuelle, permettant une utilisation efficiente des ressources au service des ambitions en matière de prévention.

## Plan régional santé environnement 2024-2028 (PRSE 4)<sup>11</sup>

Le Plan régional santé environnement (PRSE4) est la déclinaison régionale du plan national santé environnement (PNSE4). L'objectif est d'agir sur les déterminants environnementaux responsables de 23% des décès et 25% des pathologies chroniques dans le monde d'après l'OMS.

<sup>9</sup> Le Projet régional de santé 2023-2028. Orléans : Agence Régionale de Santé (ARS) Centre Val de Loire, 2023, 344 p. L'ARS Centre-Val de Loire actualise son projet régional de santé 2023-2028 | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire: <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/lars-centre-val-de-loire-actualise-son-projet-regional-de-sante-2023-2028>

<sup>10</sup> Feuilles de route départementales prévention promotion de la santé. Orléans : Agence Régionale de Santé (ARS) Centre Val de Loire, 2025. Feuilles de route départementales prévention promotion de la santé | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/feuilles-de-route-departementales-prevention-promotion-de-la-sante>

<sup>11</sup> Plan Régional Santé Environnement 2024-2028 (PRSE 4) Centre Val de Loire. Orléans : Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire, 2024, 76 p. Le 4e Plan Régional Santé Environnement (PRSE4) | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/le-4e-plan-regional-sante-environnement-prse4>

# IV - LES ACTEURS DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Depuis le début des années 2000, la promotion de la santé a connu de profondes transformations en France. Si les principes fondateurs posés par la Charte d'Ottawa de 1986 demeurent le socle de référence ; les acteurs, les structures et les façons d'agir ont évolué du fait des réformes, des crises sanitaires et des évolutions sociales.

Le système de prévention en santé en France se caractérisait effectivement par une prédominance de l'État qui pilotait la majorité des actions. Cette prévention restant essentiellement verticale, ciblait des risques spécifiques comme le tabac ou l'alcool, sans une réelle approche globale de la santé. Par ailleurs, les acteurs impliqués intervenaient de manière isolée, avec peu de coordination ou de mise en réseau, ce qui limitait l'efficacité et la portée des actions menées.

## 1) De l'INPES à Santé publique France : une refondation institutionnelle

L'année 2004 marque un tournant avec la création de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES loi du 9 août 2004). L'INPES est alors chargé de mettre en œuvre les politiques de prévention et de promotion de la santé. Il joue un rôle clé dans la conception de campagnes nationales, la production d'outils pédagogiques et l'appui aux acteurs de terrain.

En 2016, dans un objectif de renforcement de l'efficacité des politiques de santé, l'INPES est intégré à Santé publique France tout comme l'InVS (Institut de veille sanitaire) et l'EPRUS (Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires).

## 2) Le rôle croissant des collectivités territoriales : coordination et interdisciplinarité

La loi de santé publique de 2004 a structuré la promotion de la santé autour d'objectifs mesurables, de programmes nationaux (comme le PNNS ou le plan cancer) et du Haut Conseil de la santé publique. Elle a permis à l'Assurance Maladie de jouer un rôle plus actif en prévention (ex. M'T dents, bilans de santé)..

Depuis les lois de décentralisation et la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) de 2009, les ARS (Agences Régionales de Santé) sont devenues des acteurs décisionnaires majeurs de la santé sur les territoires français. Elles élaborent et mettent en œuvre les projets régionaux de santé (PRS), intégrant des actions de prévention et de promotion de la santé.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil issu de la loi HPST et s'envisage comme une déclinaison du projet régional de santé (PRS) sur un territoire. Un CLS a pour but de construire un projet de santé adapté aux

spécificités du territoire afin de conduire des actions portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. En région Centre-Val de Loire, le 1er CLS a été signé par la Ville de Bourges (18) en 2010. La région compte presque une trentaine de CLS en 2025.

La loi de modernisation du système de santé de 2016 permet aux collectivités territoriales de s'impliquer de plus en plus dans des démarches locales de promotion de la santé, en lien avec les acteurs associatifs et les professionnels de santé, en particulier dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS) puis avec la loi Ma santé de 2022 des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) qui ont pour objectif de mobiliser les professionnels libéraux ou non autour de missions de santé publique : dépistages, campagnes de vaccination, actions collectives...

## TÉMOIGNAGE



[Voir le témoignage](#)

Maintenant il faudrait presque aller plus loin et se dire qu'il faut vraiment réfléchir à comment adapter nos villes aux enjeux de demain vers l'urbanisme favorable à la santé. La prise en compte aussi d'une santé unique, à la fois végétale, animale, humaine.

**Magali BESSARD - Ville de Bourges** 1<sup>ère</sup> Maire-Adjointe déléguée à la Santé, à l'Egalité Femmes-Hommes

**Mireille LEROY - CLS de Bourges** Coordinatrice



### 3) Le tissu associatif : un partenaire toujours essentiel

Les associations de santé communautaire, de prévention et d'éducation populaire restent des piliers historiques de la promotion de la santé.

Depuis 2004, leur rôle a été renforcé par des dispositifs de financement par les ARS et les collectivités. Elles interviennent sur le terrain au plus près des populations, notamment les publics en situation de précarité ou de vulnérabilité (jeunes, personnes âgées, mères isolées etc.) et sont aujourd'hui des partenaires clés des projets de prévention.

Des associations comme Addictions France ou la FRAPS ont choisi de se régionaliser dans l'objectif de fédérer et de coordonner les acteurs de l'éducation et de la PPS à l'échelle de la région, plutôt que de fonctionner de manière isolée. Ainsi ces associations ont pu élargir leur champ d'action, gagner en visibilité, mutualiser les ressources, et surtout renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et l'Agence Régionale de Santé.

## TÉMOIGNAGE



Il y a deux freins importants. Le premier est l'évolution de la société, c'est-à-dire que l'individualisme qui se développe et le bénévolat associatif qui disparaît petit à petit. Le second, ce sont les finances. Le bénévolat, c'est bien, mais on a du mal à fonctionner financièrement.

**Philippe LEROY - Vie Libre**

Ex Responsable de la section dunoise

[Voir le témoignage](#)



En France, la promotion de la santé reste largement sous-financée, bien qu'elle soit reconnue comme un pilier fondamental de la politique de santé dans de nombreux textes législatifs (loi de santé publique de 2004, Stratégie nationale de santé, Plans régionaux de santé, etc.). Ce décalage entre les intentions affichées et les moyens réellement alloués engendre de lourdes conséquences pour les acteurs de terrain : associations, collectivités locales, et professionnels de santé.

Les structures spécialisées, notamment les associations de promotion de la santé, dépendent majoritairement de subventions publiques. Or, ces financements, souvent octroyés dans le cadre de conventions pluriannuelles, sont fragiles et insuffisamment pérennes. Lorsqu'ils diminuent ou cessent, cela provoque une précarisation des emplois et peut aller jusqu'à la fermeture de structures pourtant actives et reconnues sur leurs territoires.

## TÉMOIGNAGE



Je pense qu'on va plus vers un peu plus d'inclusivité et c'est une très très bonne chose car on est dans une société où il faut promouvoir le vivre ensemble. La promotion de la santé c'est aussi du vivre ensemble.

**Ash CLAVEAU - Centre LGBTI de Touraine,**  
Référent santé sexuelle, affective et mentale

[Voir le témoignage](#)



Les effets réels de la promotion de la santé s'inscrivent dans une dynamique de long terme. Cette logique freine la valorisation et le soutien durable aux initiatives de terrain.

## TÉMOIGNAGE



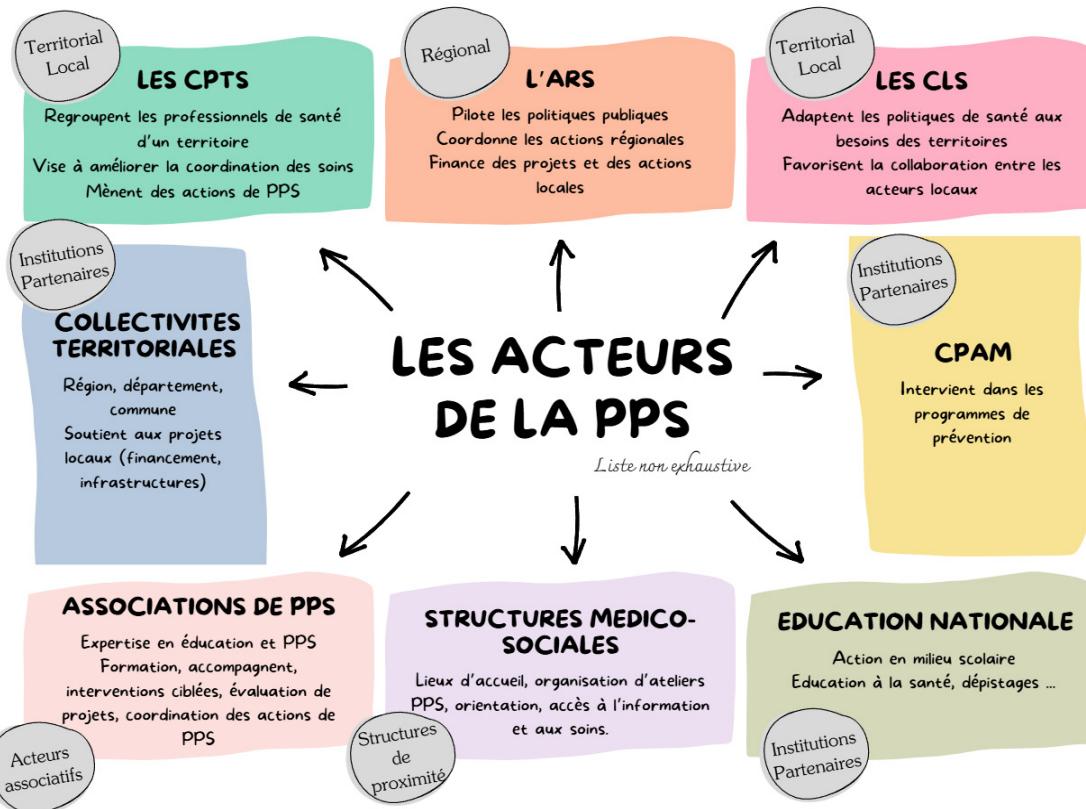
Aujourd’hui plus que jamais, la promotion de la santé a un rôle essentiel à jouer. Il est temps, vraiment, de rééquilibrer les moyens. Les acteurs de la promotion de la santé ont besoin de financements pérennes, sécurisés comme ceux du système de soins. Je suis convaincue que renforcer la promotion de la santé, c'est faire un investissement solide et rentable sur tous les plans.

**Isabelle MILLOT - Promotion Santé Bourgogne Franche Comté**  
Directrice générale

[Voir le témoignage](#)



Ces structures agissent en complémentarité des politiques publiques. En France, les acteurs œuvrant dans le champ de la prévention et promotion de la santé peuvent être représentés de la manière suivante :



Au niveau national, l'ancienne Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES), devenue Fédération Promotion Santé, a profondément évolué au cours des vingt dernières années. Son rôle est de porter une vision commune de la promotion de la santé, de développer des méthodologies, d'accompagner les politiques publiques et de renforcer les compétences des acteurs de terrain.

## TÉMOIGNAGE



Il faut conserver toujours un esprit critique. On parle de la promotion de la santé comme étant l'aile militante de la santé publique et je pense que c'est tout à fait vrai. Les acteurs de la promotion de la santé doivent aussi nouer des alliances avec d'autres acteurs comme les acteurs de l'environnement, les acteurs de l'éducation populaire, les acteurs du soin bien sûr qui s'investissent de plus en plus dans ce qu'on appelle la responsabilité populationnelle mais aussi les représentants des patients et les collectivités territoriales par exemple.

**Christine FERRON - Fédération Promotion Santé**  
Déléguée générale

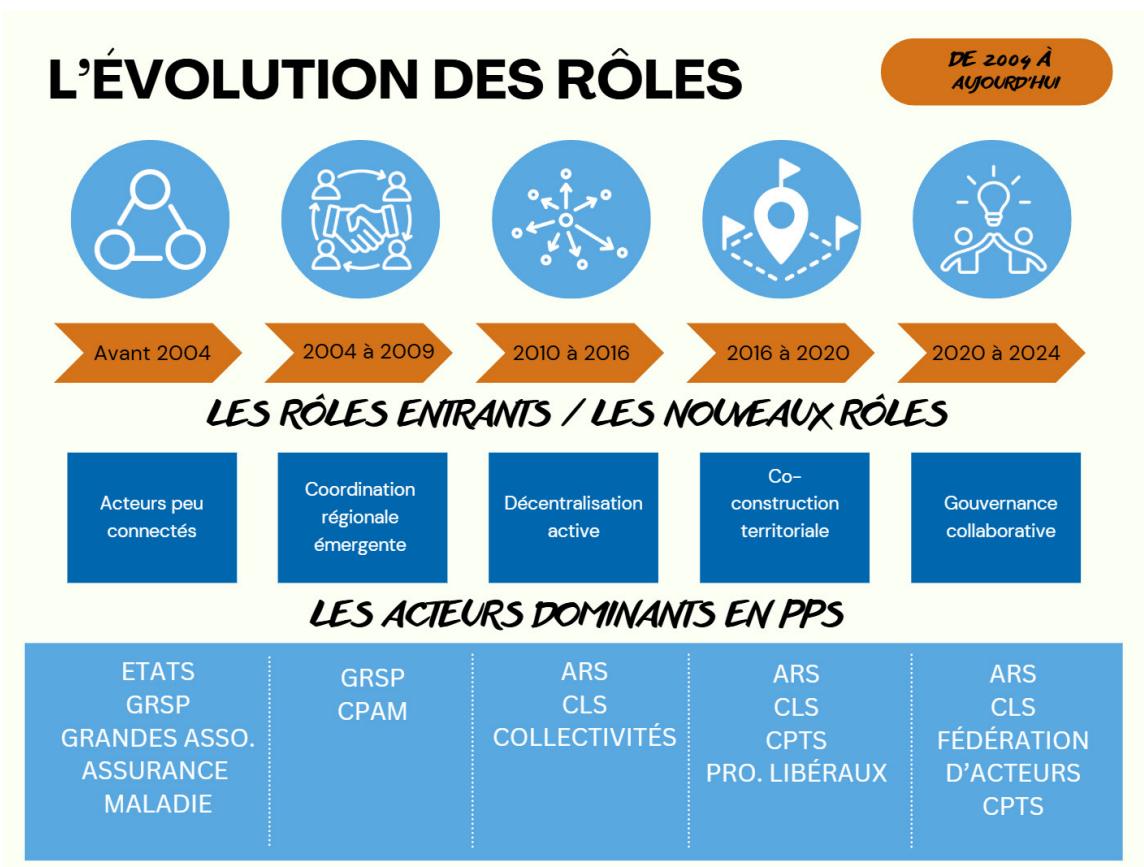
[Voir le témoignage](#)



## 4) L'impact des crises sanitaires : un accélérateur de changement

Enfin la crise du COVID-19 a mis en lumière les inégalités sociales de santé et la nécessité de renforcer la littératie en santé<sup>12</sup>. Elle a aussi rappelé le besoin de proximité et de confiance dans les actions et les acteurs de prévention. Elle a accéléré certaines dynamiques, comme la valorisation des acteurs de terrain, le développement des réseaux locaux et l'importance de stratégies multi professionnelles (éducation, logement, travail...).

La crise sanitaire a accéléré les changements mais depuis 2004, de nombreuses évolutions se sont produites dans le paysage et le rôle des acteurs impliqués dans le champ de la prévention et promotion de la santé. Ces évolutions sont représentées dans le schéma ci-dessous :

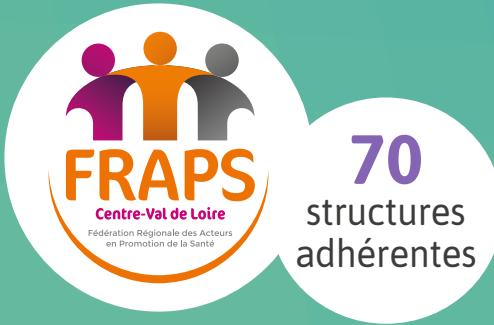


L'évolution des acteurs de la promotion de la santé en France depuis 2004 reflète une recomposition profonde du paysage institutionnel et des pratiques professionnelles. Si Santé publique France incarne désormais la référence nationale, les dynamiques locales, le tissu associatif et les innovations sociales et numériques des acteurs de terrain sont devenus des leviers incontournables pour répondre aux défis d'aujourd'hui : lutter contre les inégalités, adapter les messages, et faire de chaque citoyen un acteur de sa propre santé.

## SOLUTIONS MOTS CROISÉS DES CONCEPTS DE LA PPS

- Facteurs influençant l'état de santé d'une population = **Déterminants**
- Action de prendre part à une activité = **Participation**
- Capacité à comprendre et utiliser des informations = **Littératie**
- Pouvoir d'agir sur sa santé = **Empowerment**
- Action mise en place pour éviter des pathologies ou accidents = **Prévention**
- Réactions affectives faisant partie des compétences psychosociales = **Emotions**
- État de bien-être physique, mental et social = **Santé**
- Relatif au jeu = **Ludique**

<sup>12</sup>-Inégalités sociales de santé et Covid - Le dossier de La Santé en action n°468, janvier 2025 | Santé publique France



## Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

Bureau régional : 9 Place Anne de Bretagne - 37000 TOURS • 02 47 37 69 85  
contact@frapscentre.org



[www.frapscentre.org](http://www.frapscentre.org)

Suivez-nous sur



**Une équipe  
de professionnels  
à votre service  
en Région  
Centre-Val de Loire**

**FRAPS Promotion Santé  
antenne 41**  
34 Avenue Maunoury  
41000 **Blois**  
Tél. : 02 54 74 31 53  
antenne41@frapscentre.org

**FRAPS Promotion Santé  
antenne 37**  
54 rue Walvein  
37000 **Tours**  
Tél. : 02 47 25 52 83  
antenne37@frapscentre.org



**FRAPS Promotion Santé  
antenne 28**  
55 rue du Grand Faubourg  
28000 **Chartres**  
Tél. : 02 37 30 32 66  
antenne28@frapscentre.org

**FRAPS Promotion Santé  
antenne 45**  
27 Avenue de la Libération  
45000 **Orléans**  
Tél. : 02 38 54 50 96  
antenne45@frapscentre.org

**FRAPS Promotion Santé  
antenne 18**  
17 Allée René Ménard  
18000 **Bourges**  
Tél. : 02 48 24 38 96  
antenne18@frapscentre.org

**FRAPS Promotion Santé  
antenne 36**  
79-81 rue de la poste  
36000 **Châteauroux**  
Tél. : 02 54 60 98 75  
antenne36@frapscentre.org

Avec le soutien financier de

